

DU PAUPÉRISME.

PORT DE REFUGE

A

CONSTRUIRE A BLANKENBERGHE,

OU

CONSIDÉRATIONS SUR LA NÉCESSITÉ DE QUELQUES
TRAVAUX PUBLICS,

PAR F. DE GOBART, COMMISSAIRE MARITIME.

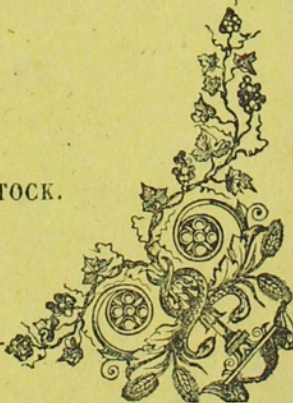
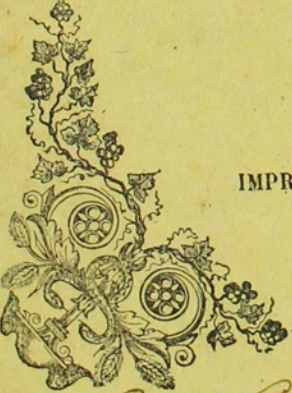
(PUBLIÉ AU PROFIT DES PAUVRES.)

Prix : Fr. 1-50 ct.

BRUGES,

IMPRIMERIE D'ALPHONSE BOGAERT, RUE PHILIPSTOCK.

FÉVRIER 1848.



*La concession de la construction
du Port de refuge a été décernée
par l'auteur le 18 Mai 1848*

DU PAUPÉRISME.

PORT DE REFUGE

A

CONSTRUIRE A BLANKENBERGHE,

OU

CONSIDÉRATIONS SUR LA NÉCESSITÉ DE QUELQUES

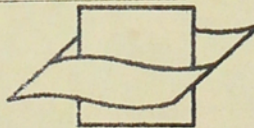
TRAVAUX PUBLICS,

PAR F. DE GOBART, COMMISSAIRE MARITIME.

248784

(PUBLIÉ AU PROFIT DES PAUVRES.)

Prix : Fr. 1-50 ct.



Vlaams Instituut voor de Zee
Flanders Marine Institute

BRUGES,

IMPRIMERIE D'ALPHONSE BOGAERT, RUE PHILIPSTOCK.

—
FÉVRIER 1848.

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

PORT OF REFUGE

CONTAINING A HISTORY OF THE

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

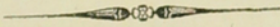
OF THE TERRITORIES OF ARIZONA, CALIFORNIA, COLORADO, ILLINOIS, INDIANA, IOWA, KANSAS, MISSOURI, NEBRASKA, NEVADA, NEW YORK, NORTH CAROLINA, NORTH DAKOTA, OHIO, PENNSYLVANIA, SOUTH CAROLINA, SOUTH DAKOTA, TEXAS, VIRGINIA, WEST VIRGINIA, WISCONSIN, and WYOMING.

BY

JOHN W. FOSTER, CHIEF OF BUREAU.

WASHINGTON: GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1878.

AVANT-PROPOS.



Lorsque de tous les points de la Belgique, un appel est fait en faveur des malheureuses populations des Flandres, il est un devoir pour tout citoyen, c'est de payer son tribut au soulagement de ses semblables.

Les uns, sont venus en aide au paupérisme par des cotisations bien louables; les autres lui ont consacré leur temps, leurs veilles, signalant encore, par la presse, les moyens les plus efficaces pour vaincre la misère publique.

Cette dernière tâche, je l'ai entreprise aussi, en écrivant cette brochure; elle sera vendue au profit des pauvres de la Flandre Occidentale, et particulièrement au bénéfice des indigents de Blankenberghe.

IV

Puisse le public l'accueillir avec bienveillance, et contribuer ainsi à augmenter le nombre des belles actions de charité, signalées chaque jour par la presse.

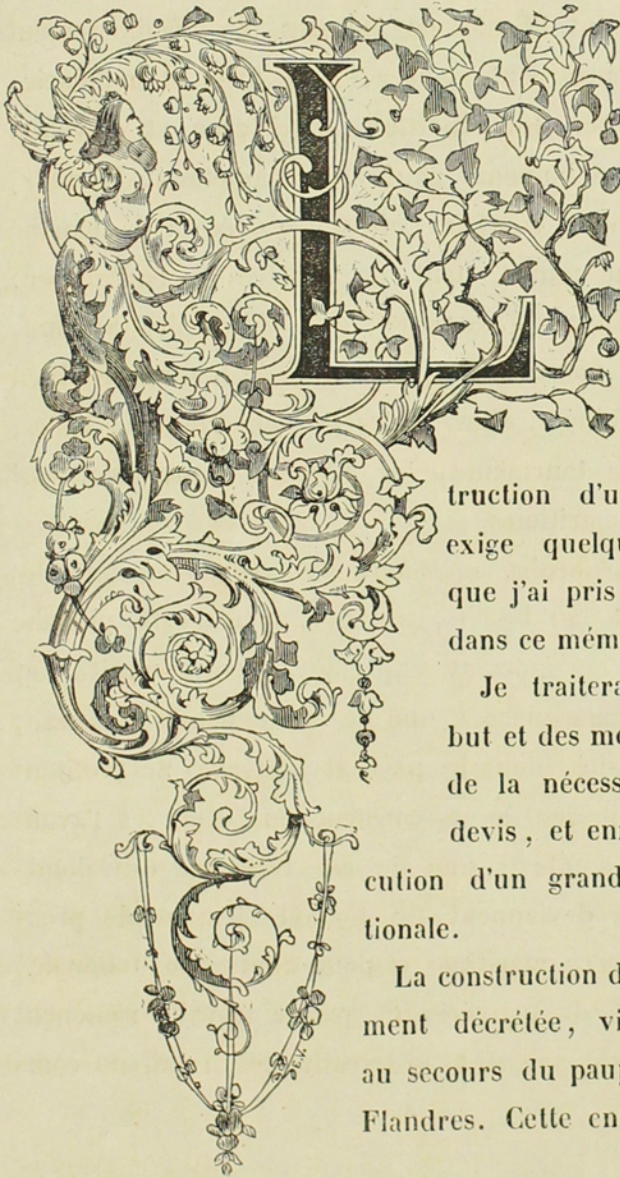
DE GOBART.

Blankenberghe, 13 Février 1848.



DU

Paupérisme.



a pétition que le Conseil Communal de Blankenberghe a adressée à la Chambre des Représentants, le 16 Décembre 1847 (1), à l'effet d'obtenir, dans cette localité, l'École de Mousses, et la Cons-

truction d'un Port de Refuge, exige quelques développements, que j'ai pris à cœur de consigner dans ce mémoire.

Je traiterai successivement du but et des motifs, des avantages et de la nécessité, du plan et des devis, et enfin des moyens d'exécution d'un grand travail d'utilité nationale.

La construction de ce Port, immédiatement décrétée, viendrait puissamment au secours du paupérisme, qui mine les Flandres. Cette entreprise relèverait des

(1) Pièce annexée n° 1.

populations, des familles, que le fléau destructeur, lors des maladies contagieuses, et la profonde misère, ont si cruellement décimées.

Le Conseil Communal de Blankenberghe, a adressé — même date 16 Décembre 1847 — à M. le Ministre de l'Intérieur une demande touchant l'École de Mousses (1), établissement auquel un port de mer peut assurer, à la fois, et la théorie, et la pratique, donner des conditions d'existence et d'avenir.

La Mer du Nord, cet immense gouffre de tempêtes et d'écueils, aurait enfin une limite salubre sur notre côte : la marine marchande a, chaque année, tant de sinistres à enregistrer, tant de pertes d'équipages à déplorer, que l'humanité réclame, à cor et à cris, des mesures de prudence, de sauvetage, bien comprises, bien combinées. Elles seules peuvent mettre à l'abri, dans les passages de tourmente, les hommes courageux, qui courent les hasards maritimes.

Un port de relâche forcée, un hâvre ou refuge, où tous les Pavillons trouveraient, au besoin, un abri, même cette planche de salut demandée au moment suprême, n'entraînerait pas, faisons-le d'abord remarquer, à une de ces dépenses de luxe, sans but, sans nécessité, dont le pays et l'ouvrier ne profitent guères, mais formerait une de ces constructions utiles, à l'avantage du plus grand nombre; une de ces créations qui dominent les crises; qui deviennent un nouvel élément de prospérité pour le commerce maritime et pour l'industrie nationale, qui ferment les plaies du paupérisme, par le travail, ramènent l'aisance, par le développement progressif des relations commerciales.

(1) Pièce à l'appui n° 2.

II.

Les avantages qui doivent résulter de la construction d'un Port de Refuge, à l'Ouest de Blankenberghe (1), sont compris et appréciés, en présence de la misère qui couvre si profondément les deux Flandres, provinces autrefois si riches, si florissantes.

En effet, à quel chiffre se trouvent réduits aujourd'hui les armements de la pêche au poisson frais? à une cinquantaine de chaloupes, sans quille, sans pont, petites barques frêles, dont la jauge — en moyenne — ne dépasse pas 20 tonneaux; chaloupes peu disposées pour tenir longtemps la mer, pour s'éloigner de nos côtes au-delà des points marqués à une pêche de 48 heures.

A l'arrivée des chaloupes, les pêcheurs sont obligés de marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture, depuis la barque jusqu'à la plage, où ils déposent ensuite leurs panniers.

Un Port de Refuge lèverait ce grand inconvénient, source

(1) Côté plus avantageux et moins coûteux qu'à l'est, désigné d'abord: surtout, se rouvant à 800 mètres du canal dit de Blankenberghe.

démontrée des maladies graves et des infirmités précoces qui viennent atteindre les pêcheurs pauvres.

Un port, un abri pour ces chaloupes, augmenteraient leur nombre. Elles seraient bientôt construites à quilles, à pont; elles pourraient prolonger leurs courses en mer, donner des développements à la pêche — branche plus importante, plus florissante chez nos voisins.

Depuis l'invasion du typhus, la pêche a perdu plusieurs patrons, et un grand nombre de matelots. A tel point que des équipages ne sont plus complets; que des chaloupes chôment, désarmées contre les Dunes; que le Conseil Communal a demandé — le 6 de ce mois — au Ministre de la Guerre, des congés illimités pour des miliciens — pêcheurs, en ce moment sous les drapeaux, ou en position d'être rappelés prochainement.

Le métier de pêcheur, deviendrait un gagne-pain pour la jeune population des malheureuses Flandres : le point extrême de Blankenberghe, formerait bientôt une colonie nouvelle - et non meurtrière — où viendraient affluer des populations, des familles du centre, que la misère ravage, où le pain manque à des masses de malheureux; mais, que les maladies régnantes par suite du paupérisme, auront encore épargnées.

Ces populations, en quelque sorte agglomérées, n'ont pas le temps d'attendre. Leur sort intéresse l'humanité. Les remèdes ont été signalés, prescrits; la plaie doit être promptement cicatrisée.

Les travaux d'un Port de Refuge, demanderaient au plus deux campagnes pour une parfaite exécution.

Comptons que 800 hommes, ou seize cents bras, y trouveraient du travail. Or, on aura libéré de la misère, pendant deux ans, 1600 hommes.

Ne perdons pas de vue, les constructions particulières, les maisons qui s'éleveraient sur notre côte, les établissements industriels, ceux propres et inséparables d'une pêche, montée sur une plus grande échelle, qui viendraient encore occuper quelques centaines d'ouvriers; ce sont les corderies, les sècherries de certains poissons — le hareng, la sardine — si abondans dans ces parages. Les distilleries, les brasseries et autres établissements qui, alimentant beaucoup de monde, fourniraient en même temps plus de ressources au trésor, sans devoir surcharger les contribuables, par de nouveaux impôts.

L'Octroi Communal, qui ne produit pas 6000 francs, aujourd'hui, donnerait le double, le triple même, si la construction du Port de Refuge était décidée ou concédée.

Le pilotage Belge y trouverait aussi des avantages, démontrés surabondamment dans l'annexe n° 1.

Dans des hivers rigoureux, on a vu l'Escaut, en quelque sorte, fermé par les glaces, et pendant longtemps tout arrivage impossible à Anvers, même à la remorque, si puissante d'un bateau à vapeur.

Dans ces temps d'exception, le Port de Blankenberghe, comme celui d'Ostende, servirait d'escale aux navires du grand comme du petit cabotage, ils y trouveraient un abri assuré.

On conserve ici le douloureux souvenir des sinistres arrivés sur notre côte l'année 1855.

En quelques heures, par une seule marée, 19 navires de la marine marchande, ont fait naufrage. Un grand nombre de marins ont trouvé la mort dans les flots.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

III.

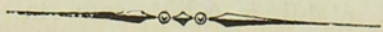
Un plan, pris à l'Ouest de la plage, donne l'aperçu des travaux à exécuter.

Ces travaux sont estimés à environ la
somme de fr. 1,200,000 00

SAVOIR :

1° Construction et enlèvement d'un batardeau provisoire.	fr.	55,000 00
2° Construction d'une écluse, avec sas, dont le busc sera établi à 0,50° sous la basse mer à vives-eaux, et le sommet à 4 ^m 50° au-dessus de la haute à vives-eaux.	»	450,000 00
3° Construction d'un chenal avec estacades, jetées et creusement du chenal.	»	362,000 00
4° Construction de perrés, en pierres de Tournay, creusement du bassin de refuge et formation des digues pour garantir le pays à 4 ^m 50° au-dessus de la haute mer, y com-		
A REPORTER.	fr.	<u>847,000 00</u>

REPORT.	fr.	847,000 00
pris le déblai pour l'emplacement de l'écluse, à	»	260,000 00
5° Prolongement du canal de Blankenberghe, avec son bassin, aqueducs de décharge, chemins de halage, etc., à	»	45,000 00
6° Épuisements, durant l'exécution des travaux, à	»	45,000 00
7° Dépenses imprévues pour travaux et expropriation de terres, maison éclusière, etc.	»	55,000 00
TOTAL.	fr.	<u>1,200,000 00</u>



IV.

Les moyens d'exécution, ont été déjà indiqués — le 16 Décembre 1847 — à la législature — Annexe n° 1 — A ces ressources nous ajouterons.

1° Que c'est plutôt par le travail, que par l'aumône, que l'on parviendra à extirper la mendicité dans les Provinces Flamandes.

2° Que les constructions d'utilité publique, nationale, donnent à l'ouvrier les moyens de subvenir à son existence, et à celle de sa famille, tout en rendant peu probable un retour au paupérisme, et aux maladies contagieuses qui offrent, en ce moment, les tristes conséquences de la misère.

3° Qu'il serait de toute justice que le Port de Refuge demandé pour Blankenberghe, fût compris dans la répartition des travaux que le Gouvernement se propose de faire exécuter pour venir au secours des populations malheureuses qui pullulent sur le sol Belge.

4° Que ce travail n'entraînerait pas le Gouvernement dans

une grande dépense, puisque la construction d'un Port de Refuge, ne coûterait que 1,200,000 francs, pour lesquels on trouverait annuellement :

Par une allocation de la Province, une somme qui pourrait s'élever à. fr. 50,000 00

Par une contribution extraordinaire, ou des centimes additionnels, que s'imposeraient les Communes du Canton de Blankenberghe » 4,000 00

Par la redevance annuelle de 200 fr., que les armateurs offrent de payer, par bateau de pêche, soit sur 80 chaloupes. » 16,000 00

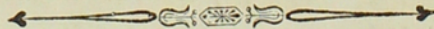
Les droits de police maritime à percevoir sur tous navires du grand comme du petit cabotage, estimés approximativement, à » 5,000 00

Une station de pilotes, ou un hivernage pour leurs bateaux, à établir à Blankenberghe, augmenterait les recettes du pilotage, d'environ. . » 5,000 00

TOTAL. . . . fr. 80,000 00

Lesquels représentent un intérêt de près de sept pour cent, sur la dépense totale d'une construction si utile.

Nous ne parlerons pas d'entretien de ces travaux, parceque, par leur construction, le Gouvernement gagnerait le double dans l'entretien ordinaire des travaux de la côte.



V.

Toutes ces considérations posées, nous résumerons ce travail, en insistant sur la nécessité, l'opportunité de la construction d'un Port de Refuge à Blankenberghe.

Nous dirons encore, que les voies ferrées, y trouveront un grand avantage, des recettes; car, un embranchement sur Bruges, serait bientôt demandé en concession au Gouvernement.

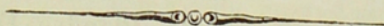
Les canaux qui traversent la Flandre Occidentale, les wateringues servant d'irrigation aux terres, rendraient les propriétés agraires plus fertiles dans les Flandres — par un système de désechement plus complet.

Les grandes eaux alimenteraient encore au besoin l'écluse de chasse, qui deviendrait le point le plus important du Port de Refuge.

Puisse la sollicitude éclairée du Gouvernement se fixer sur une localité, pauvre, qui se trouve par sa position complètement délaissée. Quoi qu'elle soit, en ce moment, une

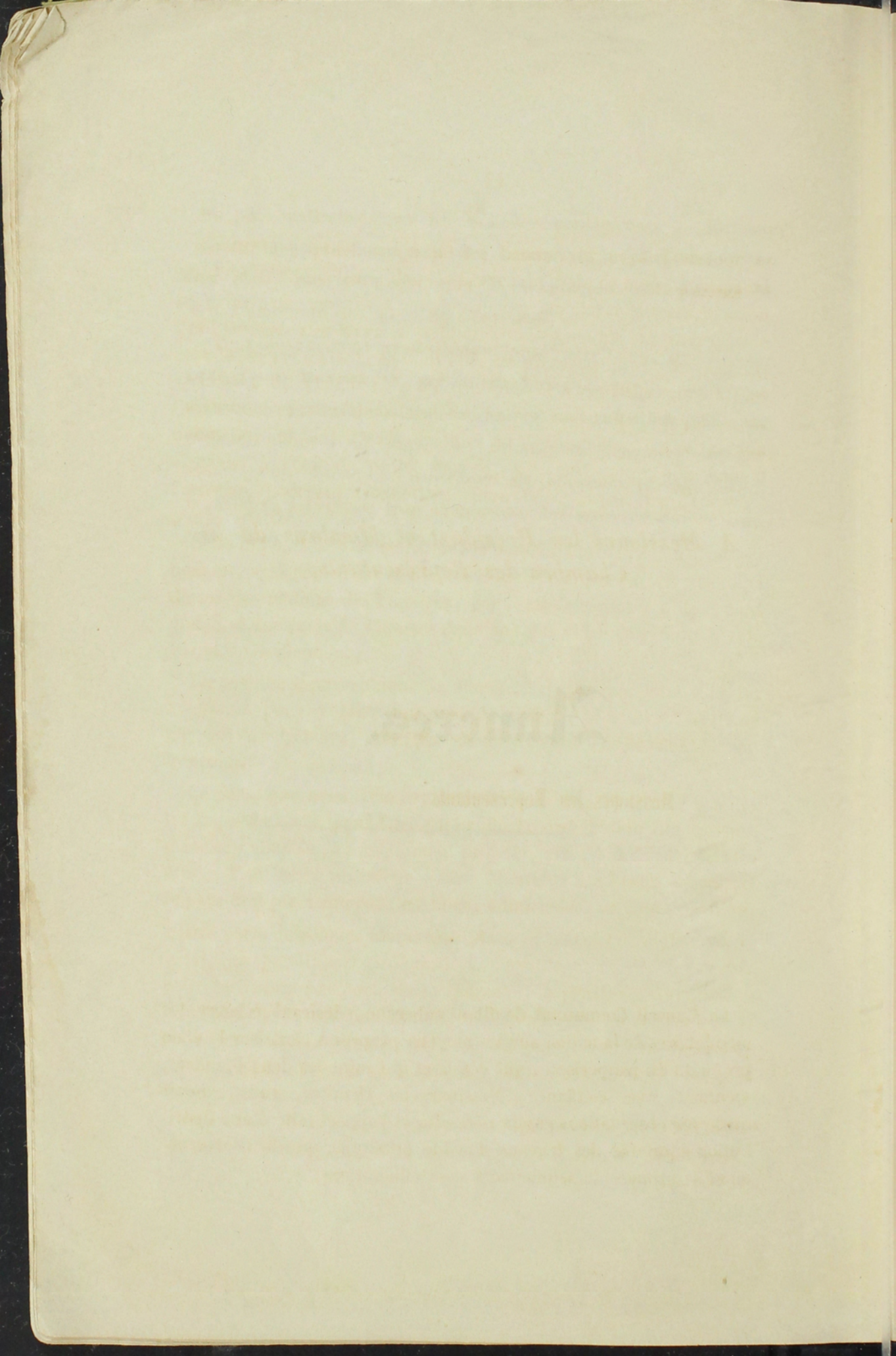
des plus maltraitées par les maladies contagieuses — En comparant sa population à celle des Communes les plus maltraitées, les statistiques prouvent que Blankenberghe est du nombre des Communes les plus malheureuses.

Tout ajournement serait d'autant plus regrettable, que l'époque des grands travaux se présentera bientôt; que si les circonstances ne permettaient pas de donner une suite immédiate aux projets annoncés au pays, des compagnies pourraient se présenter pour obtenir la concession de plusieurs travaux utiles, nécessaires à la classe trop nombreuse des pauvres qui se meurent, faute de travail et de pain.



les plus riches par les autres...
partout se trouvent à cette...
les conditions...
des...
Tous...
de grands...
dans un...
peut...
après...
suscitant...
est...

Annexes.



Annexe n° 1.

*A Messieurs les Président et Membres de la
Chambre des Représentants.*

Messieurs les Représentants,

Le Conseil Communal de Blankenberghe, désirant éclairer les
mendataires de la nation sur les moyens propres à cicatriser la plaie
profonde du paupérisme, qui désole et qui mine les deux Flandres,
viennent, avec confiance, Messieurs les Députés, vous exposer
quelques observations sur la nécessité et l'opportunité d'une distri-
bution équitable des travaux d'utilité publique, que le Gouverne-
ment se propose de soumettre à vos délibérations.

Le Cabinet actuel comprend les besoins du pays. Monsieur le Ministre de l'Intérieur, dans la séance du 4 de ce mois, a énuméré les principaux moyens à employer pour améliorer la triste position des Flandres. Des travaux publics à entreprendre sur une grande échelle, se présentent; ils sont cités en première ligne : les chemins vicinaux, les chemins de fer concédés et à concéder encore; les canaux, les constructions locales et autres travaux d'utilité publique, nationale, ont toutes les sympathies du Gouvernement. Ces travaux signalés, à l'état de projet encore, peuvent donner du pain à l'ouvrier, pourront combattre, sinon faire disparaître l'effrayant paupérisme,

Sous le point de vue maritime, la sollicitude éclairée du Gouvernement, s'est portée sur la nécessité de développer l'esprit maritime de nos populations des Flandres, par l'établissement si utile et tant désiré, d'une école de Mousses dans une des villes maritimes de la Flandre Occidentale.

La position topographique de Blankenberghe, présente tous les avantages pour y faire un port de refuge, si souvent réclamé par les navigateurs, ainsique pour y créer l'école dont il est question.

Ce port, que nous venons demander à la législature, Messieurs les Représentants, pour faire partie de la distribution des travaux d'utilité nationale, en ce moment projetés, avait déjà fait l'objet des études d'un habile ingénieur — feu Monsieur De Brock — auquel le pays doit plusieurs constructions, admirables par leur exécution,

Des ports de refuge, moins bien placés, existent en Angleterre,

Ici, un pareil port produirait des avantages et des ressources pour le Trésor : ce port, plus rapproché, à proximité du canal et de la Manche, serait une station, un hivernage — *a Winter rest* — pour les bateaux-pilotes, qui, de ce port, auraient beaucoup d'avance pour aller à la recherche des navires marchands et les conduire à Flessingue.

Nos armateurs à la pêche, dont les intérêts out beaucoup souffert, par suite du Traité conclu avec la Hollande, Traité qui a prononcé l'entrée du poisson frais par les bateaux de nos voisins,

auraient une compensation par la conservation de leurs chaloupes, qui pourraient rester à flot, sans devoir échouer, comme aujourd'hui, sur le sable des dunes.

Nous avons ici 55 bateaux de pêche. Ce nombre, d'après les anciens états statistiques, était doublé sous le Gouvernement de l'Autriche. On comptait à Blankenberghe — de 1790 à 1793 — 80 chaloupes de pêche, montées par des pêcheurs expérimentés. La pêche alors donnait des résultats à l'abri du paupérisme qui dans ces derniers temps, a décimé nos populations indigentes.

Les armateurs de cette plage, nous ont tous déclaré, Messieurs qu'ils paieraient volontiers une contribution annuelle à l'État, de deux cents francs par chaque chaloupe de pêche, si le Gouvernement voulait décider la construction d'un port de refuge à l'ouest de Blankenberghe.

Le Gouvernement y trouverait également des ressources pour le Trésor, par l'arrivée de bon nombre de navires du petit et du grand cabotage, dont les cargaisons seraient destinées pour les Flandres, et surtout pour les villes voisines, par les communications qu'offrent les canaux et les voies ferrées.

La dépense de la construction d'un port à Blankenberghe, pourrait être couverte, si l'État ne s'en chargeait comme point avancé de défense au besoin; sa dépense, Messieurs les Députés, serait couverte facilement par la coopération :

1° Du Gouvernement.

2° De la Province de la Frandre Occidentale.

3° Par la Commune, en s'imposant des centimes additionnels.

Viendrait ensuite :

La redevance annuelle de deux cents francs par bateau de pêche.

Les droits maritimes de tous autres navires, Étrangers et Belges.

Nous estimons, dans l'hypothèse où le Gouvernement ne se chargerait pas de la construction du port que nous réclamons aujourd'hui, que des compagnies-concessionnaires, l'entreprendraient, par adjudication, aux conditions les plus avantageuses pour le Pays.

L'opportunité de notre demande, une fois reconnue par la représentation nationale, comme pouvant alimenter l'ouvrier par un travail utile, qui doit ramener une certaine aisance parmi nos populations malheureuses; nous osons espérer, Messieurs les Représentants, que la Chambre sera disposée à décréter l'ouverture de ce Havre Belge, nouvel élément de prospérité pour le commerce, l'Agriculture et les Recettes des chemins de fer et des canaux.

Pleins de confiance, Messieurs les Représentants, dans l'esprit de justice et de défense des intérêts nationaux qui sont propres aux membres de la législature, nous espérons que notre proposition sera prise en sérieuse considération par un vote unanimement favorable.

Nous avons l'honneur d'être avec respect,

Messieurs les Représentants,

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

Les Membres du Conseil Communal de Blankenberghe,

(Signé) : JA. DE LANGHE, F. MAMET, E. DE GROEVE, C. VANDEN BERGHE, L. DE RYCKER, J. DE WULF, J. MAIEU, M. DE SCHOOLMEESTER, et par ordonnance : le Secrétaire, GOETGHEBUER.

Blankenberghe, le 16 Décembre 1847.

Annexe n° 2.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

Le Conseil Communal de Blankenberghe, prend son respectueux recours vers vous, Monsieur le Ministre, afin d'obtenir, dans cette localité, l'École de Mousses, que le Gouvernement, avec le concours des Chambres, se propose de fonder dans une des Villes de la Flandre Occidentale.

La position de Blankenberghe, la pêche maritime, qui devra s'y développer sur une plus grande échelle, la présence continue des hommes de mer pour exercer les jeunes marins dans leur apprentissage, la demande faite de la construction, sur cette plage, d'un port de refuge; ces considérations péremptoires, Monsieur le Ministre, nous laissent l'espoir fondé que, dans sa sollicitude éclairée, le Gouvernement se décidera en faveur de Blankenberghe, pour l'établissement de l'École de Mousses.

En effet, les conditions essentielles d'une semblable institution, sont de joindre la théorie à la pratique : Les jeunes élèves recevraient ici, à la fois, et l'instruction élémentaire, et l'instruction maritime. Ils seraient à l'école et à bord des chaloupes de pêche.

Un grand local dans la Commune, en ce moment disponible, pourrait, à peu de frais, être affermé pour y fonder cette École.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous soumettre la demande que notre Conseil Communal a adressée à la Chambre des Représentants, à l'effet d'obtenir une part dans la distribution des travaux d'utilité publique, aujourd'hui projetés, par la construction si utile d'un port de refuge à Blankenberghe.

Pénétrés du bienveillant intérêt que prend le Gouvernement à la situation malheureuse de ces contrées, le Conseil Communal de Blankenberghe conserve l'espoir, Monsieur le Ministre, qu'il vous plaira faire droit à sa demande pour obtenir l'École de Mousses, et qu'elle trouvera encore dans la législature, votre puissant appui pour la construction immédiate d'un port de refuge.

Nous avons l'honneur d'être avec respect,

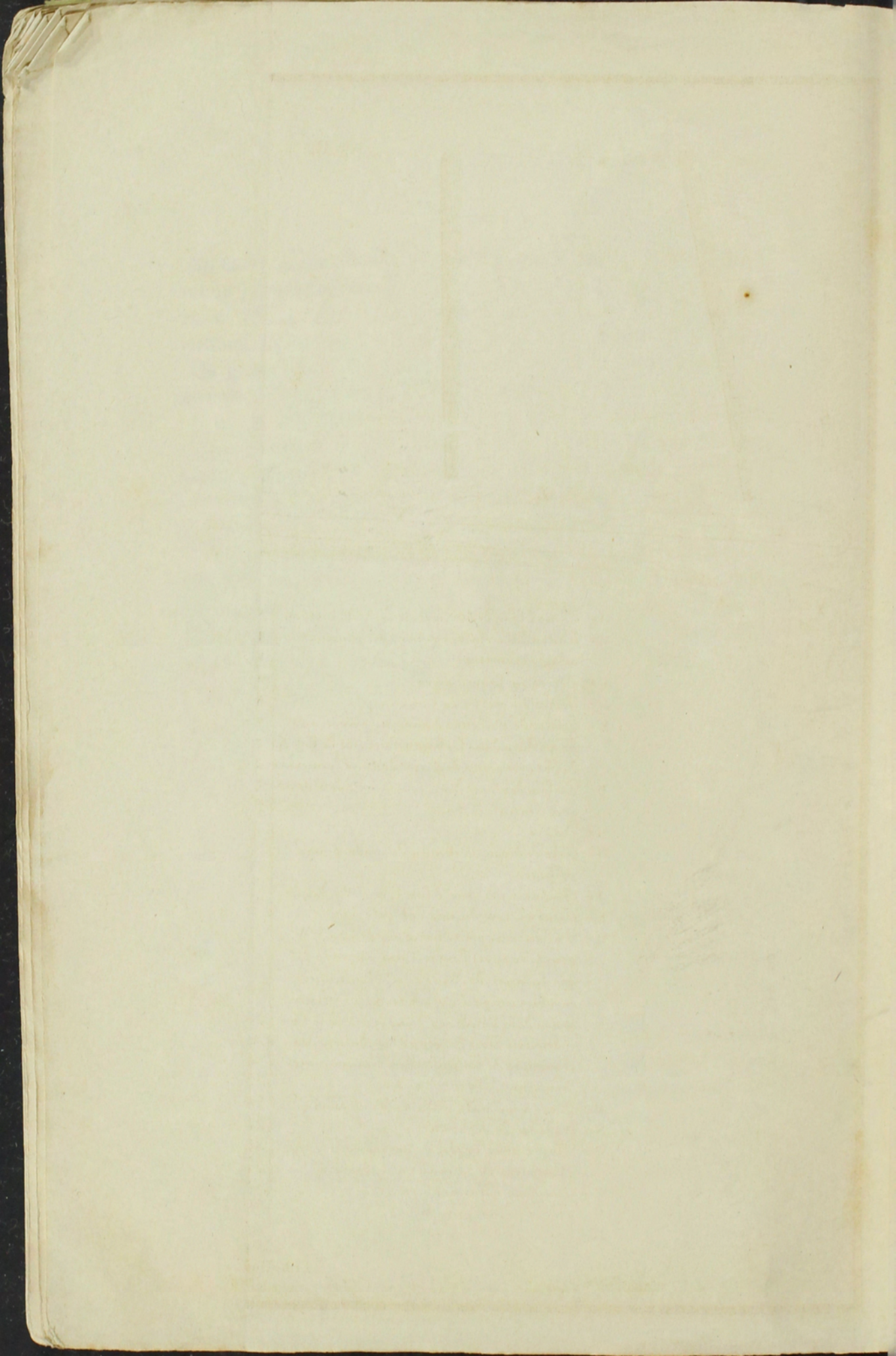
Monsieur le Ministre,

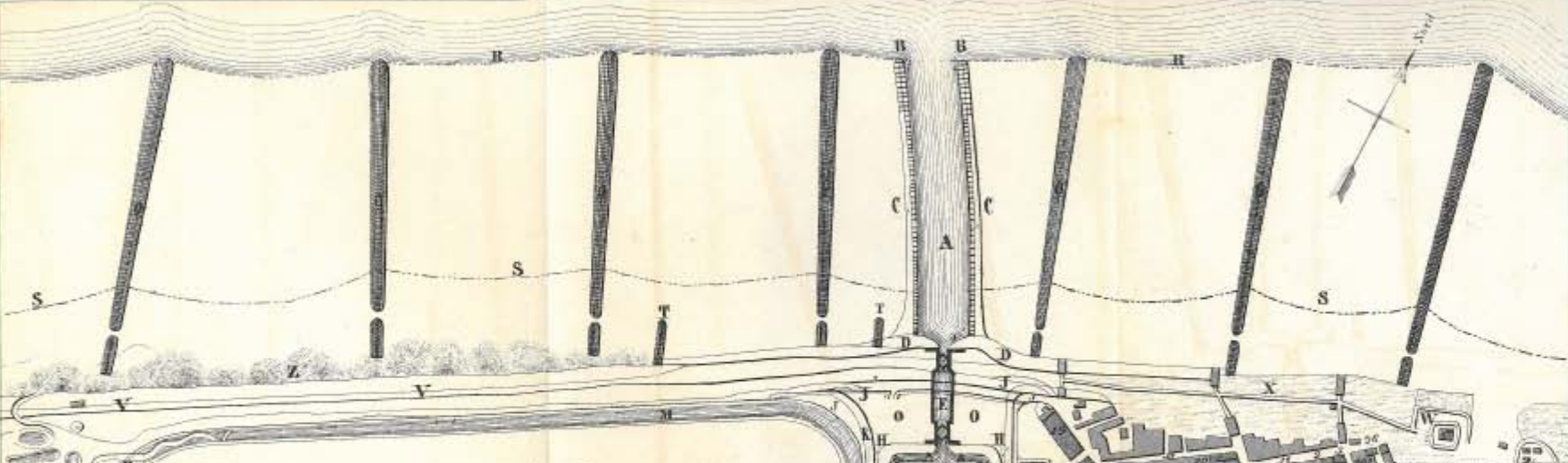
Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

Les Membres du Conseil Communal de Blankenberghe,

(Signé) : JA. DE LANGHE, F. MAMET, E. DE GROEVE, C. VANDEN BERGHE, L. DE RYCKER, J. DE WULF, J. MAIEU, M. DE SCHOOLMEESTER, et par ordonnance : le Secrétaire, GOETGHEBUER.

Blankenberghe, le 16 Décembre 1847.





- A Canal long de 300 mètres large de 4 mètres.
- B Escarpades à claire-voies avec murailles aux extrémités.
- C Fossés en fascines.
- D Fossés en pierre de Courmayeur.
- E Bâtimens de 12 mètres d'ouverture avec sans haquandous dans les bajoyers posés de fl. & J. Bâtie avec portes de fl. & J. dans ces dernières.
- F Bassin de refuge d'une contenance de 10000 avec triangles bois.
- G Versés.
- H Côté de Digue au chemin de terre pour voitures.
- J Cheminiers la route de la Vierge Woodnyne.
- K Bâtie en terre du côté de l'extérieur.
- L Bassin pour petits bateaux de 15 à 20 toises pour transport de charbon engrais & par le canal de Bruges à Blankenberg en même temps il pourra servir à l'alimentation de la ville Jean Douce en été & à l'irrigation en hiver des terres d'irrigation des Communes de Tugnyker le Thrommonnières Woodnyne M. Beecherke &.
- M Trou-mauel près jusqu'à Blankenberg.
- N Aqueduc de W. h. i. g. o.
- O Place pour dépôt de marchandises & placement de la maison habitée.
- P Canal de Blankenberg.
- Q Fossés en fascines.
- R Bassin de réservoir.

- S Haute-mur de vives-eaux.
- T Spis.
- V Digue de Courte-Jour.
- W Canal de Courte-Jour.
- X Rampe de.
- Y Magasin d'artillerie pour la garnison de la ville.
- Z Chaussée de Bruges à Blankenberg.
- 1 Chantiers de construction.
- 2 Ouvrages.
- 31 Hôtel de Belle-voie.
- 4 - De Bruges.
- 5 - Du Roy d'Or.
- 6 - Royal.
- 7 - De Ville.
- 8 - De l'Église.
- 9 - Des Bains.
- 10 - Des Bains.
- 11 - Des Bains.
- 12 - Des Bains.
- 13 - Des Bains.
- 14 - Des Bains.
- 15 - Des Bains.
- 16 - Des Bains.
- 17 - Des Bains.
- 18 - Des Bains.
- 19 - Des Bains.
- 20 - Des Bains.
- 21 - Des Bains.
- 22 - Des Bains.
- 23 - Des Bains.
- 24 - Des Bains.
- 25 - Des Bains.
- 26 - Des Bains.
- 27 - Des Bains.
- 28 - Des Bains.
- 29 - Des Bains.
- 30 - Des Bains.
- 31 - Des Bains.

Les lettres marquées par * indiquent les travaux projetés.

